



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

17 décembre 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 151



Un samedi à voir venir

Notez-le bien dans votre agenda, nous organiserons à Québec le samedi 17 ou 24 janvier une journée publique «Au nom de la loi!». Elle se fera à l'intention du réseau du Collectif et du public en général. Le matin, des ateliers nous permettront de nous préparer à agir en vue de la sortie du plan d'action gouvernemental. Et dans l'après-midi, le gouvernement sera «cité à comparaître» dans une mise en scène théâtrale sous la forme, à préciser, d'une enquête citoyenne. De la mise à jour, de l'expertise collective, de l'humour et des idées pour l'action en vue !

Une mi-février mouvementée

Nous vous avisons que la journée du 2 février 2004 qui était envisagée pour une action nationale du Réseau de vigilance serait plutôt reportée à la mi-février avec l'idée de la transformer en un 24 heures national d'action avec une portée plus large encore. À suivre après les Fêtes.

Ouvert/fermé

Les bureaux du Collectif seront fermés du 22 décembre 2003 au 5 janvier 2004. L'équipe, qui a du surtemps à récupérer, reprendra progressivement le boulot dans les jours suivants.

La loi 112 un an après

Vous trouverez sur notre site Internet un bilan chronologique intitulé «La loi 112 un an après» qui vous donnera les principaux repères pour évaluer la première année ayant suivi l'adoption de cette loi. Un bilan à connaître et diffuser. Il est à noter que l'*Action nationale* publie ces jours-ci un dossier sur la lutte à la pauvreté qui comprendra une chronologie similaire, documents à l'appui, à jour de la mi-novembre, qui était la date de tombée pour la revue.

Avant, pendant et après les Fêtes
«Expliquer, expliquer, expliquer...»

Une campagne de lettres et d'expression d'opinions

À nos plumes et claviers !



Bonjour tout le monde ! Pour continuer à maintenir la pression et notre vision sur la place publique, nous avons un geste à vous proposer. Un geste qui prépare l'action, qui amène à pointer l'inacceptable et à réfléchir au possible. Un geste de solidarité à la mesure de chaque personne. À placer comme un «présent», dans tous

les sens du terme, au projet que nous portons ensemble. Un peu comme l'affiche du Collectif qui, suite à notre mot d'ordre, a commencé à apparaître en différents endroits, y compris en vitrine de magasin.

Voici l'idée : vous engager personnellement à mettre deux heures d'ici le retour des Fêtes en janvier pour exprimer et expliquer dans une lettre d'opinion envoyée à un journal quotidien ou hebdomadaire pourquoi à votre avis il faut un plan d'action dans la lignée du travail citoyen accompli vers la loi 112. En disant quelles avancées sont attendues et voulues par vous et quels reculs seraient inacceptables en matière de lutte à la pauvreté et pourquoi. Et le faire.

Pourquoi cette campagne ? Lors de la rencontre du Collectif de jeudi dernier, nous nous sommes posés la question suivante : jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans notre refus de mesures inacceptables ? C'est une question qui se pose compte tenu de l'allure du projet de plan d'action que *Le Devoir* a fait connaître en novembre. Ce plan reste à venir. Son retard est déjà un problème et, parti comme c'est là, son contenu risque de faire à son tour problème. À ce sujet, notre analyse nous a conduits aussi à dire que nous en sommes à une étape où le gouvernement nous trouvera en travers du chemin de l'inacceptable. Notre solidarité est engagée par l'action que nous menons depuis bientôt six ans. Nous assumerons notre responsabilité à cet égard. Pacifiquement, sans violence, par des moyens appropriés, y compris en refusant de coopérer à un système injuste. Dans la pluralité de nos situations et conditions, mais en refus net de ce qui ferait violence aux personnes en situation de pauvreté.

Le refus de l'inacceptable

Nous avons commencé par nous demander quelles seraient des mesures inacceptables pour nous. Voici en gros ce que ça a donné.

- Toute coupure de prestation ou restriction d'accès à l'aide sociale et tout ce qui mettrait les personnes en situation de pauvreté plus dans le trou.
- Toute accentuation de la division apte-inapte, de la discrimination, de la distinction «bon et

Furetages militants

Histoire de vous documenter sur ce que ça veut dire niveler l'aide sociale vers le bas, dans vos nombreux moments libres du temps des Fêtes (!?!), si ça vous intéresse, vous trouverez sur notre site Internet des liens vers les sites gouvernementaux de chaque province et territoire canadien décrivant les politiques et programme de sécurité du revenu en opération dans le reste du Canada. En antidote, vous trouverez aussi des liens vers des sites inspirants ou militants !

Crédits supplémentaires à la Solidarité sociale

Le gouvernement est revenu la semaine dernière sur les compressions budgétaires annoncées en juin. De nouveaux crédits sont votés pour l'aide sociale, qui ne font, pour l'essentiel, que remplir le trou creusé en juin. Ils serviront à compenser pour les baisses de prestations qui ne se sont pas réalisées, à annuler des compressions prévues qui s'avèrent irréalisables et à confirmer pour janvier 2004 une indexation de l'ensemble des prestations, à 2% plutôt qu'à 3,2%, le critère utilisé à la Régie des Rentes qui sert habituellement de référence.

Prises de position aidantes

Dans le dernier mois, des prises de position ont fait avancer les perceptions sur la question de la pauvreté. Tout d'abord dans la bilan publié par la Commission des droits de la personne sur les 25 ans de la Charte québécoise des droits et libertés (www.cdpcj.qc.ca). De son côté, l'Union des consommateurs a publié un manifeste pour lutter contre la pauvreté (consommateur.qc.ca). À lire.

mauvais pauvre», des contrôles et contraintes imposées aux personnes et tout ce qui met les gens dans plus d'incertitude et de peur.

- Tout ce qui accroît les préjugés et porte atteinte à la dignité des personnes en situation de pauvreté.
- Tout ce qui augmente le pouvoir discrétionnaire et les décisions arbitraires nuisibles aux personnes.
- Toute évolution du système d'aide sociale vers un régime de workfare de type «États-Unis» ou «reste du Canada».
- Toute mesure, liée ou non directement au plan d'action, augmentant la pauvreté au travail et diminuant la qualité des conditions de travail (pour que l'emploi soit une solution, il faut qu'on investisse dans l'accès, le soutien, la responsabilité des employeurEs et la qualité des emplois).
- Tout usage de la loi 112 et du double langage de type «pour t'enrichir je vais t'appauvrir» pour justifier des retours en arrière ou des mesures contraires à l'esprit de la loi.
- Toute baisse des seuils de revenu de référence pour compter qui est pauvre et qui ne l'est pas.
- Tout ce qui diminue la capacité de défense de droits.

Ce qu'il faudrait pour que l'inacceptable ne se produise pas

Logiquement refuser l'inacceptable et vouloir avancer amène la question de ce qui doit changer pour que ça arrive. Évidemment quelque chose doit changer dans ce qui fait la balance (ou la débalance...) de la décision politique. Il faut en venir à ce qu'il devienne logique et désirable de prendre les décisions en conséquence. Ce qui veut dire plus d'élus positionnés en ce sens et déterminés à ce sujet. Et une population de plus en plus au fait du problème et exigeant une telle conduite de la part des élus. À tous les niveaux : parmi les personnes en situation de pauvreté, parmi la «classe moyenne», parmi les personnes qui, par leur crédibilité, ont un pouvoir d'influence. Est-ce possible dans le cadre du présent gouvernement ? La question se pose n'est-ce pas ? Dans tous les cas, une chose est claire, ne serait-ce que pour activer la dynamique de force nécessaire : les refus de l'inacceptable doivent être signifiés et agis, les façons d'avancer aussi et la population doit y être conviée concrètement.

Expliquer en vue d'agir

Nous avons déterminé que pour y arriver, la loi 112 et le travail citoyen restent notre meilleur outil. Comme a dit quelqu'un, il faut expliquer, expliquer, expliquer... Rendre visible l'option et le refus. Et passer à l'action. Alors on vous propose de préparer le passage à l'action par une accentuation dans les prochaines semaines de l'explication. Le temps des Fêtes est un temps propice à ça. Les gens discutent, abordent des sujets. Pourquoi ne pas avoir, chacunE de nous, une audace de plus dans l'affirmation et l'explication ? C'est ici qu'intervient cette campagne «À nos plumes pour ne pas en perdre !» Vous avez des expertises variées, vous pouvez prendre la question par le but qui correspond à votre expérience, votre position, votre vécu. Les lettres d'opinion sont un lieu d'expression visible, avec un poids. Ce n'est pas un moyen que nous avons beaucoup utilisé. C'est un bon moment pour le faire. En s'assurant, pour utiliser au maximum le jus de nos plumes, de faire circuler ce que nous écrivons, que ce soit publié ou pas, en diffusant le contenu à notre liste courriel, à notre entourage dans une carte... de Noël, dans une occasion de parler en public ou encore à des élus locaux ainsi qu'aux ministres en cause. Et en nous envoyant aussi une copie ! À vous de juger de la meilleure destination et du meilleur contenu à votre missive. L'important c'est de le faire. Un seul flocon n'habille pas un paysage. Pourtant leur somme le transforme. En contemplant nos sapins de Noël et nos rêves de vie meilleure, et en ne perdant pas de vue les sapins bien différents qu'on pourrait vouloir nous passer, si chaque personne lisant ce bulletin décidait de «neiger» une fois d'ici à la mi-janvier, ça paraîtrait sûrement dans l'air du temps. Joyeuses Fêtes, bon repos et à bientôt... pour la suite !

Vivian, pour le Collectif



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca